

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 03841

Numéro SIREN : 552 118 465

Nom ou dénomination : COMPAGNIE IBM FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2022 sous le numéro de dépôt 8211

COMPAGNIE IBM FRANCE

Comptes annuels 2021

DocuSigned by:
 Béatrice Kosowski
EC7CD3CB0A9A418...

Société par Actions Simplifiée au capital de 663 789 952.10 euros
Siège social : 17, avenue de l'Europe
92275 Bois Colombes Cedex
552 118 465 R.C.S Nanterre

SOMMAIRE

<u>BILAN AU 31 DECEMBRE 2021</u>	3
<u>COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021</u>	5
<u>ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE</u>	6
1 – DESCRIPTION DES ACTIVITES DE COMPAGNIE IBM FRANCE	6
2 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6
3 – REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
4 – NOTES SUR LE BILAN	13
5 – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	17
6 – AUTRES INFORMATIONS	19
7 – FILIALES ET PARTICIPATIONS	21
8 – EVENEMENTS POST-CLOTURE	22

Bilan au 31 décembre 2021

ACTIF (En millions d'euros)	Références	31.12.21 Brut	31.12.21 Amortissements et provisions	31.12.21 Net	31.12.20 Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(4.1 & 4.2)	158.0	117.0	41.0	51.1
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(4.1 & 4.2)	360.2	240.0	120.2	348.5
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(4.1 & 4.2)				
Titres de participation		488.1	60.5	427.6	465.5
Autres titres immobilisés		0.1	0.1	0.0	0.0
Créances rattachées aux participations	(4.4)	5.5	2.9	2.6	2.1
Prêts et autres immobilisations financières	(4.4)	13.4	0.0	13.4	3.3
<i>Sous total : immobilisations financières</i>		<i>507.1</i>	<i>63.5</i>	<i>443.6</i>	<i>470.9</i>
Total immobilisations		1 025.3	420.5	604.8	870.5
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et encours	(4.3)	7.1	0.8	6.3	52.5
Clients et effets à recevoir	(4.4)	193.5	6.1	187.4	213.6
Autres débiteurs	(4.4)	1 215.3	0.3	1 215.0	1 702.9
Disponibilités		2.8	0.0	2.8	35.7
Total actif circulant		1 418.7	7.2	1 411.5	2 004.7
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	(4.4)	190.0	0.0	190.0	164.5
Impôts différés	(4.4)	94.4	0.0	94.4	118.4
Ecart de conversion	(4.4)	0.0	0.0	0.0	0.0
Total comptes de régularisation		284.4	0.0	284.4	282.9
TOTAL DE L'ACTIF		2 728.4	427.7	2 300.7	3 158.1

Bilan au 31 décembre 2021

PASSIF (En millions d'euros)	Références	31.12.21	31.12.20
CAPITAUX PROPRES	(4.5)		
Capital		663.8	663.3
Primes liées au capital		15.1	13.3
Réserves et Report à nouveau		343.9	1 142.9
Résultat de l'exercice		60.3	-183.2
Provisions réglementées		34.1	70.0
Total capitaux propres		1 117.2	1 706.3
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	(4.6)	223.9	363.8
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	(4.7)	390.3	354.2
DETTES	(4.8)		
Fournisseurs		186.2	222.0
Dettes fiscales et sociales		127.5	181.9
Autres créiteurs		132.8	123.0
Total dettes d'exploitation		446.5	526.9
COMPTES DE REGULARISATION	(4.8)		
Produits constatés d'avance		122.8	206.9
Impôts différés		0.0	0.0
Ecart de conversion		0.0	0.0
Total comptes de régularisation		122.8	206.9
TOTAL DU PASSIF		2 300.7	3 158.1

Compte de résultat au 31 décembre 2021

(En millions d'euros)	Références	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires	(5.1)	1 735.1	2 068.3
Autres produits	(5.2)	362.4	405.1
Reprise sur provision, Transfert de charges		258.6	78.5
Production stockée et immobilisée		-37.1	-0.5
Autres produits de gestion courante et subventions		5.8	8.4
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		2 324.8	2 559.8
CHARGES D'EXPLOITATION			
	(5.3)		
Achats et charges externes		-1 126.1	-1 306.2
Impôts et taxes et versements assimilés		-34.9	-47.1
Frais de personnel	(6.1)	-732.9	-715.9
Autres charges		-200.2	-231.6
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation		-109.7	-154.7
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		-2 203.8	-2 455.5
RESULTAT D'EXPLOITATION		121.0	104.3
Produits financiers		33.7	4.1
Charges financières		-38.8	-30.2
RESULTAT FINANCIER	(5.4)	-5.1	-26.1
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		115.9	78.2
Produits exceptionnels		609.1	40.0
Charges exceptionnelles		-645.2	-381.7
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(5.5)	-36.1	-341.7
Impôt sur les bénéfices	(5.6)	-19.5	80.3
TOTAL DES PRODUITS		2 967.6	2 603.9
TOTAL DES CHARGES		-2 907.3	-2 787.1
RESULTAT DE L'EXERCICE		60.3	-183.2

Annexe aux comptes annuels de l'exercice

L'exercice social a une durée de douze mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

1 – Description des activités de Compagnie IBM France

Compagnie IBM France SAS (ou « **IBM France** ») a pour objet la conception, la production, la commercialisation, sous quelque forme que ce soit, de tous les matériels et autres produits : ordinateurs, terminaux, ensembles électroniques et électromécaniques, ainsi que tous les logiciels, services, conseils et assistance, se rattachant directement ou indirectement à la création ou à la gestion de l'information et de données sous toutes leurs formes, notamment leur traitement, impression, conservation, diffusion et transmission. Ces opérations s'effectuent directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule ou avec des tiers, notamment distributeurs agréés, revendeurs et agents, par l'intermédiaire de filiales majoritaires ou par voie d'alliance avec des partenaires.

Le financement des investissements informatiques des clients de Compagnie IBM France s'effectue soit directement en location, par elle-même, soit par l'intermédiaire de la société IBM France Financement.

Les résultats de Compagnie IBM France et de ses filiales étant consolidés par IBM Corporation, dont elles dépendent indirectement, IBM France bénéficie de l'exemption, prévue à l'article L.233-17, 1° du Code de Commerce, de l'obligation d'établir et de publier des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe. Par conséquent, IBM France n'établit pas de comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ni de rapport sur la gestion du groupe.

Compagnie IBM France est détenue à 100% par IBM International Group B.V., société de droit néerlandais.

2 – Faits caractéristiques de l'exercice

2.1 Plan de sauvegarde de l'emploi

Le 16 décembre 2020, IBM France débutait une procédure de consultation des représentants du personnel relative à un projet de Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

Un plan de départs volontaires et de mesures de fin de carrière s'est finalement traduit par le départ de 1251 personnes principalement sur le 3^{ème} trimestre 2021.

Une charge exceptionnelle additionnelle de 61.5 millions d'euros a été constatée au titre de ce plan de restructuration sur l'exercice 2021.

2.2 Scission de la division « Managed Infrastructure Services »

Le 8 octobre 2020, IBM Corporation avait annoncé sa volonté de se séparer au niveau mondial de l'activité « services d'infrastructure gérés » de sa division Global Technology Services (GTS) au travers d'une scission ayant pour conséquence la création d'une nouvelle société cotée (« NewCo »), renommée ensuite Kyndryl.

L'activité « services d'infrastructure gérés » concerne principalement les activités d'infogérance de services informatiques et autres services de modernisation, de gestion et d'exploitation des infrastructures et des applications en production.

Cette transformation a été mise en œuvre courant 2021 avec les impacts suivants :

Le 8 mars 2021, IBM France a souscrit au capital de la société Kyndryl France, société par actions simplifiée au capital de 35 000 euros, dont le siège social est situé au 17 avenue de l'Europe - 92275 Bois-Colombes Cedex et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 894 880 194 pour un montant de 35 000 euros, devenant ainsi actionnaire unique de la société Kyndryl France.

Le 1er septembre 2021 :

- l'associé unique d'IBM France a apporté à IBM France 2 312 840 actions de Kyndryl France (émises en rémunération de l'apport par IBM Services Center de sa branche autonome d'activité « services d'infrastructure gérés »). En contrepartie de cet apport en nature, IBM France a procédé à une augmentation de capital d'un montant nominal de 514 677.90 euros en faveur de l'associé unique d'IBM France par émission de 20 343 actions ordinaires d'une valeur nominale de 25.30 euros assortie d'une prime d'émission de 88.39 euros par action.

Cette opération a porté le capital social d'IBM France de 663 265 053 euros à 663 779 730.90 euros.

- IBM France a apporté à la société Kyndryl France sa branche autonome d'activité "services d'infrastructure gérés" par voie d'apport partiel d'actifs et a reçu en rémunération de cet apport 194 207 108 actions ordinaires nouvellement émises par la société Kyndryl France.

Cette opération a dégagé une moins-value de cession de 15.6 millions d'euros enregistrée en charge de l'exercice.

- IBM France a procédé à la distribution exceptionnelle d'une somme de 196 554 948 euros prélevée sur les réserves et versée en nature à son associé unique par remise des 196 554 948 actions composant le capital de Kyndryl France.

- suite à l'apport par IBM Belgium de sa branche d'activité "services d'infrastructure gérés" à Kyndryl Belgique, IBM France, en tant qu'actionnaire d'IBM Belgium, a reçu 39 294 995 actions de la société Kyndryl Belgique.

IBM France a ensuite procédé, le 2 septembre 2021, à la distribution exceptionnelle d'une somme de 39 294 995 euros prélevée sur les réserves et versée en nature à son associé unique par remise des 39 294 995 actions composant le capital de Kyndryl Belgique.

Cette opération a dégagé une plus-value de 17.5 millions d'euros enregistrée en produit de l'exercice.

2.3 Cession des titres BNP Paribas Partners for Innovation

Le 17 décembre 2021, IBM France a décidé de vendre avec effet au 31 décembre 2021 la totalité des 22 000 actions qu'elle détenait dans le capital social de la société BNP Paribas Partners for Innovation à BNP Paribas pour un montant de 14 millions d'euros.

Au 31 décembre 2021, IBM France ne détient donc plus de titre de la société BNP Paribas Partners for Innovation.

Cette opération a dégagé une plus-value de cession de 11.5 millions d'euros enregistrée en produit de l'exercice.

2.4 Pandémie Covid 19

Du fait de la pandémie liée au virus Covid-19, 2021 a été de nouveau une année de défis, de réinvention et d'accélération. IBM France a encore dû faire face à un double défi de protection de ses collaborateurs et d'accompagnement de ses clients. Ces défis ont permis de confirmer le positionnement d'IBM France comme acteur essentiel dans l'accompagnement de ses clients dans leur transformation vers le digital et le e-commerce, via des missions exécutées en mode hybride télétravail/présentiel.

Le chiffre d'affaires d'IBM France n'a été que modérément affecté par la crise sanitaire. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au 31 décembre 2021. Aucun impact comptable significatif n'est à mentionner par ailleurs.

3 – Règles et méthodes comptables

Les états financiers sont présentés en millions d'euros.

Les comptes d'IBM France sont établis conformément au Plan Comptable Général et aux principes comptables généralement admis en France.

3.1 Changement de méthode comptable

Aucun changement n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan. Les éléments incorporels identifiés lors de leur acquisition sont inclus dans ce poste ; il s'agit essentiellement de fonds de commerce, de malis techniques et de logiciels.

- Les fonds de commerce sont inscrits à leur prix de revient et donnent lieu à une provision pour dépréciation. Cette provision s'étale sur une durée maximale de 5 ans.

- Les malis techniques sont constatés à la suite d'une fusion ou d'une Transmission Universelle de Patrimoine et correspondent à l'écart négatif entre l'actif net reçu et la valeur nette comptable des titres de la société absorbée inscrite à l'actif du bilan de Compagnie IBM France. Ils sont, le cas échéant, corrigés du gain d'impôt dégagé lors de l'imputation des déficits reportables transmis par la société absorbée.

Les malis techniques, dont la durée d'exploitation est limitée, sont amortis sur cette durée ou sur 10 ans si la durée d'exploitation ne peut être estimée de manière fiable.

Ils font également l'objet d'un test de perte de valeur à chaque clôture annuelle. Une perte de valeur est constatée lorsque le résultat annuel de l'activité à laquelle ils se rattachent devient durablement inférieur à leur valeur nette comptable.

- Les logiciels, inscrits au bilan pour leur prix de revient, sont principalement amortis l'année de leur acquisition.

3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Aucun frais financier n'est immobilisé.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées et sont considérés comme correspondant aux amortissements économiques.

Les durées moyennes d'amortissement pratiquées sont les suivantes par grande catégorie de biens :

Bâtiments	10 à 50 ans
Matériels, équipements et mobilier	1 à 15 ans
Matériels informatiques	3 à 5 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2007, un amortissement dérogatoire est comptabilisé conformément aux dispositions fiscales en vigueur. Il correspond à l'écart entre les amortissements fiscaux et les amortissements économiques définis ci-dessus.

En complément des amortissements pratiqués, des provisions pour obsolescence sont constituées sur le matériel de location et sur les biens d'équipement lorsqu'un risque d'obsolescence devient probable.

Des provisions pour dépréciation exceptionnelle d'équipements sont constituées pour ramener la valeur nette comptable des immobilisations concernées à leur valeur de réalisation, lorsqu'une cession ou un ferrailage est envisagé.

3.4 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition, majoré, le cas échéant, des frais annexes engendrés lors des acquisitions.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est durablement inférieure à la valeur d'acquisition.

Les méthodes d'évaluation sont fonction des caractéristiques des titres de participation, de leur rentabilité et de leurs perspectives d'avenir. La valeur actuelle est d'abord déterminée sur la base de la quote-part d'actif net comptable de l'entité détenue ; si cette quote-part est inférieure à la valeur comptable de la participation, la valeur actuelle est alors estimée sur la base des perspectives futures.

3.5 Stocks et encours

Les stocks sont évalués selon les méthodes du coût complet de fabrication valorisé au coût moyen pondéré.

Les stocks obsolètes ou à rotation lente font l'objet de provisions pour dépréciation, en fonction des écoulements constatés et prévisionnels.

Les encours correspondent à des frais de démarrage et de transformation liés aux contrats de prestations de services informatiques. Ils sont évalués au coût de revient et repris par le compte de résultat sur les durées restantes des contrats, ou sur une durée plus courte, en fonction des perspectives attendues.

3.6 Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale.

3.6.1 Provision clients

Une provision pour dépréciation est constatée dès qu'apparaît une perte probable concernant des créances certaines dans leur principe, mais dont le recouvrement serait incertain.

Champs d'application

Toutes les créances clients sont concernées, pour leur montant hors taxes, à l'exclusion :

- des litiges et avoirs à émettre, qui font l'objet de provisions spécifiques,
- des créances considérées comme ne présentant aucun risque (administrations, clients notoirement solvables et clients pour lesquels il existe un espoir sérieux de règlement).

Principe général

Les créances prises pour leur montant hors taxes sont analysées selon plusieurs critères de risques :

- Contentieux

Les dossiers sont provisionnés séparément après analyse.

- Créances supérieures à un an (hors litiges)

Les créances sont provisionnées sur la base d'un pourcentage statistique revu annuellement.

- Provision pour risques futurs

Une provision statistique a pour objet de couvrir les défaillances futures sans attendre les premiers signes d'alerte ou incidents de paiement. Cette provision est basée sur l'expérience passée et est revue annuellement.

Activité de location

Le risque relatif à ces créances est désormais couvert par IBM France Financement.

3.6.2 Activité commissionnaire logiciels

Dans le cadre du contrat de commissionnaire entre IBM France (le commissionnaire) et IBM Ireland Product Distribution Limited (le commettant ci-après dénommé IBM PDL) qui porte sur la distribution de certains logiciels, les clients sont facturés par IBM France. Cette facturation est comptabilisée pour son montant total en chiffre d'affaires avec comme contrepartie le poste « Clients ». Compte tenu des relations entre le commissionnaire et le commettant, les transactions sont ensuite reclassées du poste « Clients » vers le compte du « Commettant » qui reflète l'ensemble des opérations entre IBM France et IBM PDL, y compris les transactions achats-fournisseurs liées. Le solde de ce compte « Commettant » étant par nature débiteur, il est présenté à l'actif du bilan sur la ligne « Autres débiteurs ».

3.7 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la société.

Elles peuvent comprendre notamment des provisions destinées à faire face à des risques commerciaux (coût estimé des dépenses de garantie, « pertes à terminaison » sur certains contrats long terme) et des coûts liés au personnel (coût de restructuration, avantages postérieurs à l'emploi qui couvrent les engagements en matière de préretraite, compléments de retraite et indemnités assimilées).

3.8 Opérations en devises

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction ou au cours de la couverture de change mise en place, le cas échéant. Les actifs et passifs exprimés en devises sont convertis au cours de clôture ou au cours de la couverture qui leur est éventuellement affectée. L'écart de conversion actif éventuel fait l'objet d'une provision pour risques et charges.

3.9 Engagements d'indemnités de fin de carrière

Les engagements de retraite sont externalisés à des compagnies d'assurance qui gèrent les actifs nés des versements d'IBM France dans des fonds dédiés. Les indemnités dues aux salariés lors de leur départ à la retraite sont prises en charge par ces compagnies d'assurance.

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013, modifiée le 5 novembre 2021, IBM France a décidé de continuer à appliquer la méthode consistant à étaler les engagements de retraite de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés.

Lorsque les actifs de couverture sont supérieurs aux engagements déterminés par le cabinet actuair expert d'IBM France (régimes excédentaires surfinancés), conformément à la recommandation 1.23 de l'Ordre des Experts Comptables, l'excédent est comptabilisé en charges constatées d'avance dans la limite de la somme des deux éléments suivants :

- somme des pertes actuarielles et des coûts de services passés non encore comptabilisés, et
- valeur actualisée de tout avantage économique du régime disponible sous la forme de remboursements par le fonds de couverture ou sous la forme d'une diminution des cotisations futures à ce fonds.

Lorsque les engagements sont supérieurs aux actifs de couverture, la différence est enregistrée en provisions pour risques et charges.

3.10 Impôt sur les résultats et impôts différés

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible corrigé des impositions différées. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporaires existant entre la valeur comptable des actifs ou des passifs et leur valeur fiscale avec application du report variable.

Les impôts différés sont évalués en utilisant le taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur à la clôture et qui seront applicables lorsque les différences temporaires se résorberont.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Le régime français d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule IBM France reste redevable.

3.11 Chiffre d'affaires

Les ventes sont comptabilisées, sauf clauses particulières, à l'expédition du matériel. Les cessions de matériel préalablement loué sont également prises en compte dans le chiffre d'affaires.

Les revenus de locations sont enregistrés dans le mois où les loyers sont acquis.

Les concessions de droits d'utilisation de logiciels donnent généralement lieu à enregistrement du revenu sur le mois de l'expédition.

Les revenus des services récurrents sont comptabilisés sur le mois de réalisation de la prestation sur la base contractuelle.

Les revenus des services liés à des frais de démarrage et de transformation, non dissociables des services récurrents, sont étalés sur la durée du contrat et reconnus en ligne avec la prestation réalisée. La méthode retenue pour comptabiliser les contrats de services liés à des frais de démarrage et de transformation, dissociables des services récurrents, est celle de l'avancement des travaux.

Les facturations de prestations de services auprès des sociétés liées sont comptabilisées en autres produits.

3.12 Présentation comptable des opérations liées aux plans de restructuration

Les provisions constituées à l'origine pour le paiement des indemnités versées aux salariés dans le cadre de plans de restructuration sont inscrites en résultat exceptionnel. Les paiements aux salariés comptabilisés dans un premier temps en charges d'exploitation sont ensuite transférés en charges exceptionnelles par un compte de transferts de charges.

Cette comptabilisation aboutit à l'absence d'impact sur les résultats d'exploitation et exceptionnel, la reprise exceptionnelle liée à l'utilisation de la provision pour restructuration venant compenser la charge transférée.

4 – Notes sur le bilan

4.1 Etat de l'actif immobilisé

Tableau de variation de l'actif immobilisé en valeurs brutes :

(En millions d'euros)	Valeurs au 31.12.20	Acquisitions	Cessions - Transferts	Valeurs au 31.12.21
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds commercial et mali techniques (1) (2)	152.4	0.0	0.0	152.4
Logiciels et brevets	6.1	0.7	-1.2	5.6
TOTAL	158.5	0.7	-1.2	158.0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains et aménagements	0.8	0.0	-0.7	0.1
Constructions et équipements	77.4	2.0	-77.2	2.2
Installations techniques, matériel et outillage	2.7	0.0	-2.7	0.0
Autres immobilisations corporelles	920.1	57.5	-627.0	350.6
Immobilisations en cours	16.0	2.6	-11.3	7.3
TOTAL	1 017.0	62.1	-718.9	360.2
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	512.4	196.6	-220.9	488.1
Autres titres immobilisés	0.1	0.0	0.0	0.1
Créances rattachées aux participations	5.5	0.0	0.0	5.5
Prêts et autres immobilisations financières	3.4	14.0	-4.0	13.4
TOTAL	521.4	210.6	-224.9	507.1

(1) les fonds de commerce sont principalement liés aux acquisitions suivantes : Sequent (25.3 millions d'euros), Schlumberger Business Continuity Services (4.6 millions d'euros), Candle (2.6 millions d'euros), Unica (2.3 millions d'euros) et Informix (2.1 millions d'euros).

(2) les mali techniques sont principalement liés aux acquisitions suivantes : Princeton Softech France (24.1 millions d'euros), Cognos France (22.7 millions d'euros), Ilog (13.9 millions d'euros), Télélogic France (12.6 millions d'euros) et Datamirror France (7.4 millions d'euros).

4.2 Etat des amortissements et provisions

(En millions d'euros)	Valeurs au 31.12.20	Dotations	Reprises - Transferts	Valeurs au 31.12.21
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds commercial et mali techniques	101.3	10.1	0.0	111.4
Logiciels et brevets	6.0	0.8	-1.2	5.6
TOTAL	107.3	11.0	-1.2	117.0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains et aménagements	0.2	0.0	-0.2	0.0
Constructions et équipements	49.1	1.9	-50.3	0.7
Installations techniques, matériel et outillage	2.8	0.0	-2.7	0.1
Autres immobilisations corporelles	616.4	86.5	-463.7	239.2
TOTAL	668.5	88.4	-516.9	240.0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	47.1	13.4	0.0	60.5
Autres titres immobilisés	0.1	0.0	0.0	0.1
Créances rattachées aux participations	3.3	0.0	-0.4	2.9
TOTAL	50.5	13.4	-0.4	63.5

4.3 Stocks et encours

(En millions d'euros)	2021	2020
Matières premières et fournitures	1.1	1.1
Encours de production	5.9	43.1
Marchandises	0.1	9.1
Provisions pour dépréciation	-0.8	-0.8
TOTAL	6.3	52.5

4.4 Etat des créances

(En millions d'euros)	Brut 31.12.21	Dont à moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Provision pour dépréciation	Net au 31.12.21	Net au 31.12.20
Créances financières rattachées aux participations	5.5	4.0	1.5	0.0	-2.9	2.6	2.1
Prêts et autres immobilisations financières	13.4	0.1	13.3	0.0	0.0	13.4	3.3
Clients et effets à recevoir	193.5	193.5	0.0	0.0	-6.1	187.4	213.6
Autres débiteurs (1)	1 215.3	1 215.3	0.0	0.0	-0.3	1 214.9	1 702.9
Charges constatées d'avance	190.0	70.4	119.6	0.0	0.0	190.0	164.5
Impôts différés (2)	94.4	49.6	44.8	0.0	0.0	94.4	118.4
Ecart de conversion	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
TOTAL	1 712.1	1 532.9	179.2	0.0	-9.3	1 702.7	2 204.8

(1) dont conventions de trésorerie, opérations réalisées entre sociétés du groupe, pour un montant de 1 100.6 millions d'euros. Au 31 décembre 2020, ces opérations s'élevaient à 1 573.4 millions d'euros.

(2) les impôts différés portent uniquement sur les différences temporaires, en approche bilantielle, issues des différences entre résultat comptable et résultat fiscal (principalement des provisions pour risques et charges ou des charges à payer dont la déductibilité fiscale est différée).

4.5 Capitaux propres

Le capital social s'élève, au 31 décembre 2021, à 663 779 731 euros divisé en 26 236 353 actions de 25.30 euros de nominal.

L'évolution des capitaux propres sur le dernier exercice se décompose ainsi :

(En millions d'euros)	Capital	Primes	Autres	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2020	663.3	13.3	1 029.8	1 706.3
Augmentation de capital	0.5			0.5
Distribution exceptionnelle de réserves			-419.3	-419.3
Apport de titres			-196.5	-196.5
Amortissements dérogatoires			-35.9	-35.9
Résultat 2021			60.3	60.3
Prime d'émission		1.8		1.8
Capitaux propres au 31 décembre 2021	663.8	15.1	438.3	1 117.2

4.6 Provisions pour risques et charges

(En millions d'euros)	Valeurs au 31.12.20	Dotations / transferts	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Valeurs au 31.12.21
Provisions spécifiques (1) (2)	32.1	5.3	-7.8	0.0	29.6
Provisions pour restructuration	241.2	0.0	-117.8	0.0	123.4
Provisions pour retraites	85.4	16.3	-35.2	0.0	66.5
Provisions pour avoirs à émettre	4.0	2.4	-2.6	0.0	3.8
Provisions pour garanties	0.1	0.0	-0.1	0.0	0.0
Provisions pour traitement des déchets professionnels	0.8	0.0	-0.2	0.0	0.6
Autres provisions	0.2	0.0	-0.2	0.0	0.0
TOTAL	363.8	24.0	-163.9	0.0	223.9

(1) dont provision pour coûts futurs liés aux attributions d'actions gratuites pour un montant au 31 décembre 2021 de 11.3 millions d'euros, contre 15.5 millions d'euros au 31 décembre 2020.

(2) dont provision pour risques liée à la participation anciennement détenue dans Altis Semiconductor d'un montant de 2 millions d'euros au 31 décembre 2021, sans changement par rapport au 31 décembre 2020.

4.7 Emprunts et dettes financières

(En millions d'euros)	Montant au 31.12.21	Dont à moins d' 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Montant au 31.12.20
Emprunts auprès de sociétés du groupe	390.3	150.1	233.1	7.1	354.2
TOTAL	390.3	150.1	233.1	7.1	354.2

4.8 Etat des dettes

(En millions d'euros)	Montant au 31.12.21	Dont à moins d' 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Montant au 31.12.20
Fournisseurs	186.2	186.2	0.0	0.0	222.0
Dettes fiscales et sociales	127.5	127.5	0.0	0.0	181.9
Autres créiteurs (1)	132.8	107.0	25.8	0.0	123.0
Produits constatés d'avance (2)	122.8	77.7	42.0	3.1	206.9
Impôts différés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ecart de conversion	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
TOTAL	569.3	498.4	67.7	3.1	733.8

(1) dont au 31 décembre 2021 dettes envers IBM Ireland Products Distribution Ltd. dans le cadre du contrat commissionnaire pour 50.1 millions d'euros et dettes envers IBM Interactive dans le cadre de la convention d'intégration fiscale pour 34.6 millions d'euros

(2) dont majoritairement des facturations d'avance de services et de location.

5 – Notes sur le compte de résultat

5.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total d'IBM France s'élève en 2021 à 1 795.4 millions d'euros, comparé à 2 068.3 millions d'euros en 2020.

Sa ventilation par zone géographique et son évolution par nature se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	2021	2021	2021	2020	2020	2020
	Intérieur	Export	Total	Intérieur	Export	Total
Matériels	91.7	15.1	106.8	167.5	51.7	219.2
Logiciels	592.6	0.0	592.6	631.2	0.0	631.2
Entretien	139.7	0.0	139.7	135.9	0.0	135.9
Services	720.7	0.0	720.7	928.0	0.0	928.0
Locations	175.4	0.0	175.4	154.0	0.0	154.0
TOTAL	1 720.1	15.1	1 735.1	2 016.6	51.7	2 068.3

5.2 Autres produits

Les autres produits sont constitués principalement des facturations de services divers vers les entreprises liées et les filiales. Ils s'élèvent à 362.4 millions d'euros en 2021 contre 405.1 millions d'euros en 2020.

5.3 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 2 203.8 millions d'euros au 31 décembre 2021, à comparer à 2 455.5 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Les charges relatives aux attributions d'actions gratuites sont présentées dans les charges de personnel. La facturation par IBM World Trade à IBM France d'actions gratuites, dont bénéficient certains salariés, s'élève à 9.1 millions d'euros en 2021, à comparer à 9.5 millions d'euros en 2020.

5.4 Résultat financier

(En millions d'euros)	2021	2020
Net des intérêts sur prêts et emprunts	-25.4	-24.2
Variation provisions sur titres, créances et prêts	-13.0	-3.5
Dividendes (1)	33.2	1.6
Autres	0.1	0.0
TOTAL	-5.1	-26.1

(1) en 2021, dividendes IBM Belgium pour 31.6 millions d'euros et dividendes IBM Maroc pour 1.6 millions d'euros ; en 2020, dividendes IBM Maroc pour 1.3 millions d'euros et dividendes et dividendes IBM Application & Technologies pour 0.3 million d'euros.

5.5 Résultat exceptionnel

(En millions d'euros)	Produits	Charges	Net	
			2021	2020
Opérations sur titres de participation	14.0	-2.5	11.5	0.0
Coût des programmes et des mesures de restructuration (1)	117.8	-179.4	-61.5	-270.4
Plus ou moins value de cession d'immobilisations corporelles	1.9	-9.5	-7.5	-36.7
Variation des provisions réglementées	43.7	-7.7	35.9	-2.4
Plus ou moins value de cession de branches d'activité	429.8	-445.4	-15.6	0.0
Autres	1.8	-0.7	1.1	-32.2
TOTAL	609.1	-645.2	-36.1	-341.7

(1) en 2021, charge additionnelle relative au plan de sauvegarde de l'emploi (cf. § 2.1)

5.6 Impôt sur les bénéfices

Ventilation entre impôt différé et impôt exigible :

(En millions d'euros)	2021	2020
Impôt exigible	0.0	13.8
Impôt différé	-19.4	66.5
TOTAL	-19.5	80.3

Ventilation entre impôt sur le résultat courant et impôt sur le résultat exceptionnel :

(En millions d'euros)	2021	2020
Impôt sur le résultat courant	-44.1	-28.8
Impôt sur le résultat exceptionnel	24.6	109.1
TOTAL	-19.5	80.3
Taux d'imposition	28.41%	32.02%

Preuve d'impôt :

(En millions d'euros)	2021	2020
Résultat comptable avant impôt	79.8	-263.5
Charge d'impôt théorique au taux de 28.41%	-22.7	84.4
Impact d'impôt sur les différences permanentes	15.6	-5.8
Impact des changements de taux (1)	-6.5	-7.2
Autres (2)	-5.9	8.9
Charge d'impôt effective	-19.5	80.3

(1) en 2017, la loi de finances pour 2018, puis en 2019, la loi de finances pour 2020 baissent le taux d'impôt sur les sociétés de façon progressive en fonction de la taille des entreprises et du plafond de bénéfices réalisés, pour atteindre un taux de droit commun de 25% pour l'ensemble des entreprises à compter de 2022.

Les impacts de cette baisse ont été appliqués sur les bases d'impôt différé dont le dénouement est prévu à partir de l'année 2022.

(2) dont crédit d'impôt recherche de 7.8 millions d'euros en 2021, contre 12 millions d'euros en 2020.

6 – Autres informations

6.1 Effectifs

Le nombre moyen de personnes employées par IBM France se ventile de la façon suivante :

	2021	2020
Cadres	4 240	4 614
Maîtrises et assimilés	166	171
Employés	168	140
TOTAL (1)	4 574	4 925
Intérimaires (équivalent temps plein annuel)	3	2

(1) ce chiffre ne comprend pas les détachés d'IBM France en dehors du territoire métropolitain.

6.2 Engagements d'indemnités de fin de carrière

Il n'y a pas eu de versement complémentaire par IBM France au cours de l'exercice et, à ce jour, les engagements déterminés par le cabinet actuair expert d'IBM France sont supérieurs aux actifs de couverture.

L'impact lié aux changements d'hypothèses actuarielles plafonné à la variation de la valeur excédentaire des fonds de couverture est constaté immédiatement en résultat de l'exercice (soit une charge de 18.6 millions d'euros au titre de 2021, à comparer à une charge de 8.2 millions d'euros pour 2020).

Données chiffrées et hypothèses retenues :

- Engagement :

Valeur des engagements actualisés au 31 décembre 2021 : 160.8 millions d'euros.

Ces données sont issues du dernier rapport disponible de l'actuaire Willis Towers Watson, estimées au 31 décembre 2021 et basées sur les effectifs au 30 septembre 2021.

Depuis l'exercice 2011, conformément à la politique du groupe IBM Corporation, IBM France a adopté le taux d'actualisation RateLink du groupe IBM en France, tel que déterminé par Willis Towers Watson. En 2021, le taux d'actualisation s'élève à 0.8% ; la duration est de 9.8 ans.

- Actifs :

Valeur des actifs au 31 décembre 2021 : 99 millions d'euros.

Taux de rendement moyen à long terme : 4.00%.

6.3 Engagements financiers

Cautions et garanties

(En millions d'euros)	2021	2020
Engagements donnés : avals et cautions	10.9	9.2
Engagements reçus : avals et cautions	0.0	0.0

Les cautions et garanties sont composées d'engagements donnés par des banques pour garantir un créancier d'IBM France ou de ses filiales (principalement les bailleurs) contre l'éventuelle défaillance d'IBM France ou de ses filiales à l'arrivée du terme.

IBM France se porte garante des pertes des sociétés dont la forme juridique est une société en nom collectif et dans lesquelles elle est associée. Le montant des engagements est à ce titre nul à la clôture.

Il n'y a pas d'engagement financier concernant la Présidente.

Engagements sur opérations de couverture de change

Afin de se couvrir contre les fluctuations du taux de change Euros/Dollars pour ses achats faits en dollars US, IBM France a mis en place un système de couverture basé sur un instrument dérivé (Double Average Rate Forward) conclu avec IBM WTC Finance LLC, filiale d'IBM Corporation. Cet instrument de couverture a pour contrepartie effective un flux réel futur : l'achat effectif libellé en dollars.

Les montants couverts chaque mois sont évalués sur la base d'une prévision pouvant aller jusqu'à 24 mois des besoins en dollars. Les achats pris en compte sont ceux réalisés auprès des compagnies associées et des fournisseurs extérieurs. A chaque échéance, seul sera échangé le différentiel de taux entre le taux fixé à la date de l'opération de couverture et le taux au jour de la liquidation du contrat pour le montant couvert à l'origine.

En accord avec les principes comptables français, les gains et pertes de couverture latents n'ont pas d'impact dans les états financiers.

A la clôture 2021, les positions ouvertes étaient les suivantes :

Date de maturité	Montants couverts (en millions de dollars)	Gains ou pertes latents au 31/12/2021 (en millions d'euros)
28/01/2022	18	1.1
25/02/2022	9	0.3
30/03/2022	14	0.8
29/04/2022	18	1.0
31/05/2022	10	0.6
29/06/2022	20	0.7
28/07/2022	22	0.7
31/08/2022	3	0.1
29/09/2022	9	0.2
28/10/2022	11	0.0
29/11/2022	12	0.0
Total	146	5.5

Le dénouement de ces positions en 2021 a eu un impact négatif sur le compte de résultat de 3.1 millions d'euros. En 2020, un impact négatif de 1 million d'euros avait été dégagé. Le total des montants couverts fin 2020 était de 149 millions de dollars.

6.4 Rémunération des Organes de direction

Aucune rémunération n'a été perçue, au titre de 2021, par la Présidente dans le cadre de l'exercice de son mandat.

6.5 Intégration fiscale

IBM France a opté pour l'intégration fiscale pour une période de 5 années tacitement reconductible. Le groupe intégré comprend Compagnie IBM France, IBM Interactive et IBM Services Center.

La société intégrée calcule et verse son impôt à la société tête de groupe selon les règles de droit commun telles qu'elles s'appliqueraient en l'absence d'intégration.

Les conventions d'intégration fiscale prévoient que IBM France, IBM Interactive et IBM Services Center arrêteront d'un commun accord les modalités financières des conséquences de la sortie du périmètre de l'une d'entre elles.

6.6 Honoraires des commissaires aux comptes

Au cours de l'exercice 2021, les charges relatives aux honoraires des commissaires aux comptes se sont élevées à 0.7 million d'euros, relatifs à l'audit légal des comptes.

6.7 Contrôles fiscaux

La société a reçu deux propositions de rectification fiscale au titre des exercices 2017 et 2018, respectivement en juin 2021 et décembre 2021, dont une partie des motifs est contestée.

Les contrôles sont toujours en cours au titre des exercices 2019 et 2020.

7 – Filiales et participations

Autres filiales et participations détenues directement par IBM France

(en millions d'euros)	Capital	Autres capitaux propres	Participation (%)	Résultat de l'exercice	Valeur d'inventaire nette des titres	Valeur d'inventaire brute des titres	Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Dividendes encaissés
IBM Interactive SAS	1.6	61.3	100.00	7.1	8.1	8.1	0.0	0.0	139.0	0.0
Offres Innovantes de Services	0.1	0.9	51.00	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	10.9	0.0
Total participations dans sociétés françaises de 50% ou plus	1.7	62.2		7.4	8.1	8.1	0.0	0.0	149.9	0.0
TWS SA	0.0	1.5	23.00	0.0	0.0	0.0	NC	NC	0.4	0.0
Total participations dans sociétés françaises de 20% à 50%	0.0	1.5		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4	0.0
Efficacity (*)	0.5	0.3	7.29	0.1	0.0	0.0	NC	NC	2.4	0.0
GIJ Ile de France (*)	1.0	0.1	0.57	0.0	0.0	0.0	NC	NC	0.0	0.0
Total participations dans sociétés françaises -20%	1.6	0.3		0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	2.4	0.0
IBM Belgium (*)	132.0	16.5	77.79	8.7	418.3	418.3	0.0	0.0	643.9	-31.6
IBM Tunisie	0.6	-0.1	99.98	0.6	0.0	5.8	0.0	0.0	3.8	0.0
IBM Maroc	0.2	0.0	51.00	2.1	1.2	18.2	0.0	0.0	40.9	-1.6
IBM A&T	4.4	-3.4	99.99	0.7	0.0	37.2	0.0	0.0	10.8	0.0
Total participations dans sociétés étrangères +50%	137.2	13.1		12.0	419.4	479.5	0.0	0.0	699.4	-33.2
RTO Technologies Inc	NC	NC	12.50	NC	0.0	0.4	NC	NC	NC	NC
Total participations dans sociétés étrangères -20%	NC	NC		NC	0.0	0.4	NC	NC	NC	NC
TOTAL	140.4	77.1		19.6	427.6	488.1	0.0	0.0	852.1	-33.2

(*) Chiffres de 2020

8 – Evénements post-clôture

Aucun évènement significatif, susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, n'est intervenu entre le 1^{er} janvier 2022 et la date d'arrêté des comptes soumis à l'approbation de l'Associé unique le 30 mars 2022.

Par décisions en date du 21 mars 2022, la Société a procédé à une augmentation de capital par voie d'apport en nature d'un montant nominal de 10 221.20 euros par l'émission de 404 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 25.30 euros assortie d'une prime d'apport totale de 26 578.80 euros soit un prix de souscription total de 36 800 euros, en rémunération de l'apport en nature par IBM International Group B.V. à la Société, de l'intégralité du capital et des droits de vote de la société SoftLayer Technologies France SAS.

COMPAGNIE IBM FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 663.789.952,10 euros
Siège social : 17 avenue de l'Europe - 92270 Bois Colombes
552 118 465 R.C.S. Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le trente mars,
à quinze heures,

IBM International Group B.V., société de droit néerlandais, dont le siège social est situé Johan Huizingalaan 765, 1066 VH Amsterdam, Pays-Bas, immatriculée au registre du commerce et des sociétés néerlandais sous le numéro 34125313, représentée par Madame Béatrice Kosowski, dûment habilitée à l'effet des présentes en vertu d'une procuration en date du 29 mars 2022, laquelle participe par conférence téléphonique,

Associé unique de la société par actions simplifiée Compagnie IBM France, au capital de 663.789.952,10 euros, dont le siège social est situé 17, avenue de l'Europe - 92275 Bois-Colombes Cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 552 118 465 (ci-après la « **Société** »),

Etant précisé que :

- Madame Béatrice Kosowski est en outre Président de la Société,
- Monsieur Yannick Edouard et Madame Marie-Armel Lombart, représentants du Comité Social et Economique Central de la Société, ont été dûment informés de cette prise de décisions de l'Associé unique par l'envoi de l'ordre du jour,
- Le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit SAS, Commissaire aux comptes, a été également régulièrement informé par lettre recommandée avec accusé de réception,

Et que participent également à la conférence téléphonique :

- Cécile Gayraud, Directrice Financière,
- Marie-Eléonore Nebout, Directrice juridique et secrétaire de séance,
- Caroline Poux-Guillaume, juriste,
- Yannick Edouard, représentant du Comité Social et Economique Central,
- Marie-Armel Lombart, représentant du Comité Social et Economique Central,

[...]

Déclare être appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- [...] ;
- [...] ;
- [...] ;
- [...] ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- [...] ;
- [...] ;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire ;
- Non-renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant ;
- [...] ;
- [...] ;
- [...] ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Puis prend les décisions suivantes :

[...]

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Associé unique approuve la proposition du Président et, après avoir constaté que le solde du compte de report à nouveau s'élève à (183.241.246,22) euros et que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 60.319.986,43 euros, décide de l'affecter comme suit :

Bénéfice de l'exercice..... :	60.319.986,43
euros	

- en totalité au solde du compte report à nouveau, soit :	60.319.986,43
euros	

Dont le solde est ainsi porté de (183.241.246,22) euros à (122.921.259,79) euros.

L'Associé unique, prend acte, conformément à la loi, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices mais que les distributions exceptionnelles de réserves ont été les suivantes :

Exercice clos le :	31 décembre 2018	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Réserves distribuées exceptionnellement (1)	400.000.000 euros	220.000.000 euros	-
Abattement (pour les associés y ayant droit)	-	-	-

(1) Les distributions exceptionnelles de réserves étaient éligibles, pour les associés y ayant droit, à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

L'Associé unique, prend également acte, qu'une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 380 millions d'euros a été effectuée aux termes des décisions de l'Associé unique en date du 27 octobre 2021, qu'une distribution exceptionnelle d'une somme de 196 554 948 euros prélevée sur les réserves et versée en nature par remise de 196.554.948 actions de Kyndryl France SAS a été effectuée aux termes des décisions de l'Associé unique en date du 1^{er} septembre 2021 et qu'une distribution exceptionnelle d'une somme de 39.294.995 euros prélevée sur les réserves et versée en nature par remise de 39.294.995 actions de Kyndryl France SAS a été effectuée aux termes des décisions de l'Associé unique en date du 2 septembre 2021.

[...]

CINQUIEME DECISION

(Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire)

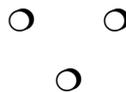
L'Associé unique, après avoir constaté que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société PricewaterhouseCoopers Audit S.A.S. arrive à expiration ce jour, décide de le renouveler dans ses fonctions dans le cadre d'un audit classique pour une nouvelle période de six exercices, ses fonctions expirant à l'issue des décisions de l'Associé unique statuant en 2028 sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2027.

SIXIEME DECISION

(Non-renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant)

L'Associé unique, après avoir constaté que le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Jean-Christophe Georghiou expire à l'issue des décisions de l'Associé unique appelé à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, décide de ne pas le renouveler.

[...]



[...]

DocuSigned by:
 Béatrice Kosowski
EC7CD3CB0A9A418...

Extrait certifié conforme
Le Président
Béatrice Kosowski

COMPAGNIE IBM FRANCE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'Associé Unique
COMPAGNIE IBM FRANCE
17, avenue de l'Europe
92275 Bois-Colombes Cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COMPAGNIE IBM FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 24 mars 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Camille Phelizon

COMPAGNIE IBM FRANCE

Comptes annuels 2021

Société par Actions Simplifiée au capital de 663 789 952.10 euros

Siège social : 17, avenue de l'Europe

92275 Bois Colombes Cedex

552 118 465 R.C.S Nanterre

SOMMAIRE

<u>BILAN AU 31 DECEMBRE 2021</u>	3
<u>COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021</u>	5
<u>ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE</u>	6
1 – DESCRIPTION DES ACTIVITES DE COMPAGNIE IBM FRANCE	6
2 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6
3 – REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
4 – NOTES SUR LE BILAN	13
5 – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	17
6 – AUTRES INFORMATIONS	19
7 – FILIALES ET PARTICIPATIONS	21
8 – EVENEMENTS POST-CLOTURE	22

Bilan au 31 décembre 2021

ACTIF (En millions d'euros)	Références	31.12.21 Brut	31.12.21 Amortissements et provisions	31.12.21 Net	31.12.20 Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(4.1 & 4.2)	158.0	117.0	41.0	51.1
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(4.1 & 4.2)	360.2	240.0	120.2	348.5
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(4.1 & 4.2)				
Titres de participation		488.1	60.5	427.6	465.5
Autres titres immobilisés		0.1	0.1	0.0	0.0
Créances rattachées aux participations	(4.4)	5.5	2.9	2.6	2.1
Prêts et autres immobilisations financières	(4.4)	13.4	0.0	13.4	3.3
<i>Sous total : immobilisations financières</i>		<i>507.1</i>	<i>63.5</i>	<i>443.6</i>	<i>470.9</i>
Total immobilisations		1 025.3	420.5	604.8	870.5
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et encours	(4.3)	7.1	0.8	6.3	52.5
Clients et effets à recevoir	(4.4)	193.5	6.1	187.4	213.6
Autres débiteurs	(4.4)	1 215.3	0.3	1 215.0	1 702.9
Disponibilités		2.8	0.0	2.8	35.7
Total actif circulant		1 418.7	7.2	1 411.5	2 004.7
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	(4.4)	190.0	0.0	190.0	164.5
Impôts différés	(4.4)	94.4	0.0	94.4	118.4
Ecart de conversion	(4.4)	0.0	0.0	0.0	0.0
Total comptes de régularisation		284.4	0.0	284.4	282.9
TOTAL DE L'ACTIF		2 728.4	427.7	2 300.7	3 158.1

Bilan au 31 décembre 2021

PASSIF	Références	31.12.21	31.12.20
(En millions d'euros)			
CAPITAUX PROPRES	(4.5)		
Capital		663.8	663.3
Primes liées au capital		15.1	13.3
Réserves et Report à nouveau		343.9	1 142.9
Résultat de l'exercice		60.3	-183.2
Provisions réglementées		34.1	70.0
Total capitaux propres		1 117.2	1 706.3
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	(4.6)	223.9	363.8
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	(4.7)	390.3	354.2
DETTES	(4.8)		
Fournisseurs		186.2	222.0
Dettes fiscales et sociales		127.5	181.9
Autres créiteurs		132.8	123.0
Total dettes d'exploitation		446.5	526.9
COMPTES DE REGULARISATION	(4.8)		
Produits constatés d'avance		122.8	206.9
Impôts différés		0.0	0.0
Ecart de conversion		0.0	0.0
Total comptes de régularisation		122.8	206.9
TOTAL DU PASSIF		2 300.7	3 158.1

Compte de résultat au 31 décembre 2021

(En millions d'euros)	Références	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires	(5.1)	1 735.1	2 068.3
Autres produits	(5.2)	362.4	405.1
Reprise sur provision, Transfert de charges		258.6	78.5
Production stockée et immobilisée		-37.1	-0.5
Autres produits de gestion courante et subventions		5.8	8.4
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		2 324.8	2 559.8
CHARGES D'EXPLOITATION			
	(5.3)		
Achats et charges externes		-1 126.1	-1 306.2
Impôts et taxes et versements assimilés		-34.9	-47.1
Frais de personnel	(6.1)	-732.9	-715.9
Autres charges		-200.2	-231.6
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation		-109.7	-154.7
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		-2 203.8	-2 455.5
RESULTAT D'EXPLOITATION		121.0	104.3
Produits financiers		33.7	4.1
Charges financières		-38.8	-30.2
RESULTAT FINANCIER	(5.4)	-5.1	-26.1
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		115.9	78.2
Produits exceptionnels		609.1	40.0
Charges exceptionnelles		-645.2	-381.7
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(5.5)	-36.1	-341.7
Impôt sur les bénéfices	(5.6)	-19.5	80.3
TOTAL DES PRODUITS		2 967.6	2 603.9
TOTAL DES CHARGES		-2 907.3	-2 787.1
RESULTAT DE L'EXERCICE		60.3	-183.2

Annexe aux comptes annuels de l'exercice

L'exercice social a une durée de douze mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

1 – Description des activités de Compagnie IBM France

Compagnie IBM France SAS (ou « **IBM France** ») a pour objet la conception, la production, la commercialisation, sous quelque forme que ce soit, de tous les matériels et autres produits : ordinateurs, terminaux, ensembles électroniques et électromécaniques, ainsi que tous les logiciels, services, conseils et assistance, se rattachant directement ou indirectement à la création ou à la gestion de l'information et de données sous toutes leurs formes, notamment leur traitement, impression, conservation, diffusion et transmission. Ces opérations s'effectuent directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule ou avec des tiers, notamment distributeurs agréés, revendeurs et agents, par l'intermédiaire de filiales majoritaires ou par voie d'alliance avec des partenaires.

Le financement des investissements informatiques des clients de Compagnie IBM France s'effectue soit directement en location, par elle-même, soit par l'intermédiaire de la société IBM France Financement.

Les résultats de Compagnie IBM France et de ses filiales étant consolidés par IBM Corporation, dont elles dépendent indirectement, IBM France bénéficie de l'exemption, prévue à l'article L.233-17, 1° du Code de Commerce, de l'obligation d'établir et de publier des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe. Par conséquent, IBM France n'établit pas de comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ni de rapport sur la gestion du groupe.

Compagnie IBM France est détenue à 100% par IBM International Group B.V., société de droit néerlandais.

2 – Faits caractéristiques de l'exercice

2.1 Plan de sauvegarde de l'emploi

Le 16 décembre 2020, IBM France débutait une procédure de consultation des représentants du personnel relative à un projet de Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

Un plan de départs volontaires et de mesures de fin de carrière s'est finalement traduit par le départ de 1251 personnes principalement sur le 3^{ème} trimestre 2021.

Une charge exceptionnelle additionnelle de 61.5 millions d'euros a été constatée au titre de ce plan de restructuration sur l'exercice 2021.

2.2 Scission de la division « Managed Infrastructure Services »

Le 8 octobre 2020, IBM Corporation avait annoncé sa volonté de se séparer au niveau mondial de l'activité « services d'infrastructure gérés » de sa division Global Technology Services (GTS) au travers d'une scission ayant pour conséquence la création d'une nouvelle société cotée (« NewCo »), renommée ensuite Kyndryl.

L'activité « services d'infrastructure gérés » concerne principalement les activités d'infogérance de services informatiques et autres services de modernisation, de gestion et d'exploitation des infrastructures et des applications en production.

Cette transformation a été mise en œuvre courant 2021 avec les impacts suivants :

Le 8 mars 2021, IBM France a souscrit au capital de la société Kyndryl France, société par actions simplifiée au capital de 35 000 euros, dont le siège social est situé au 17 avenue de l'Europe - 92275 Bois-Colombes Cedex et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 894 880 194 pour un montant de 35 000 euros, devenant ainsi actionnaire unique de la société Kyndryl France.

Le 1er septembre 2021 :

- l'associé unique d'IBM France a apporté à IBM France 2 312 840 actions de Kyndryl France (émises en rémunération de l'apport par IBM Services Center de sa branche autonome d'activité « services d'infrastructure gérés »). En contrepartie de cet apport en nature, IBM France a procédé à une augmentation de capital d'un montant nominal de 514 677.90 euros en faveur de l'associé unique d'IBM France par émission de 20 343 actions ordinaires d'une valeur nominale de 25.30 euros assortie d'une prime d'émission de 88.39 euros par action.

Cette opération a porté le capital social d'IBM France de 663 265 053 euros à 663 779 730.90 euros.

- IBM France a apporté à la société Kyndryl France sa branche autonome d'activité "services d'infrastructure gérés" par voie d'apport partiel d'actifs et a reçu en rémunération de cet apport 194 207 108 actions ordinaires nouvellement émises par la société Kyndryl France.

Cette opération a dégagé une moins-value de cession de 15.6 millions d'euros enregistrée en charge de l'exercice.

- IBM France a procédé à la distribution exceptionnelle d'une somme de 196 554 948 euros prélevée sur les réserves et versée en nature à son associé unique par remise des 196 554 948 actions composant le capital de Kyndryl France.

- suite à l'apport par IBM Belgium de sa branche d'activité "services d'infrastructure gérés" à Kyndryl Belgique, IBM France, en tant qu'actionnaire d'IBM Belgium, a reçu 39 294 995 actions de la société Kyndryl Belgique.

IBM France a ensuite procédé, le 2 septembre 2021, à la distribution exceptionnelle d'une somme de 39 294 995 euros prélevée sur les réserves et versée en nature à son associé unique par remise des 39 294 995 actions composant le capital de Kyndryl Belgique.

Cette opération a dégagé une plus-value de 17.5 millions d'euros enregistrée en produit de l'exercice.

2.3 Cession des titres BNP Paribas Partners for Innovation

Le 17 décembre 2021, IBM France a décidé de vendre avec effet au 31 décembre 2021 la totalité des 22 000 actions qu'elle détenait dans le capital social de la société BNP Paribas Partners for Innovation à BNP Paribas pour un montant de 14 millions d'euros.

Au 31 décembre 2021, IBM France ne détient donc plus de titre de la société BNP Paribas Partners for Innovation.

Cette opération a dégagé une plus-value de cession de 11.5 millions d'euros enregistrée en produit de l'exercice.

2.4 Pandémie Covid 19

Du fait de la pandémie liée au virus Covid-19, 2021 a été de nouveau une année de défis, de réinvention et d'accélération. IBM France a encore dû faire face à un double défi de protection de ses collaborateurs et d'accompagnement de ses clients. Ces défis ont permis de confirmer le positionnement d'IBM France comme acteur essentiel dans l'accompagnement de ses clients dans leur transformation vers le digital et le e-commerce, via des missions exécutées en mode hybride télétravail/présentiel.

Le chiffre d'affaires d'IBM France n'a été que modérément affecté par la crise sanitaire. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au 31 décembre 2021. Aucun impact comptable significatif n'est à mentionner par ailleurs.

3 – Règles et méthodes comptables

Les états financiers sont présentés en millions d'euros.

Les comptes d'IBM France sont établis conformément au Plan Comptable Général et aux principes comptables généralement admis en France.

3.1 Changement de méthode comptable

Aucun changement n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan. Les éléments incorporels identifiés lors de leur acquisition sont inclus dans ce poste ; il s'agit essentiellement de fonds de commerce, de malis techniques et de logiciels.

- Les fonds de commerce sont inscrits à leur prix de revient et donnent lieu à une provision pour dépréciation. Cette provision s'étale sur une durée maximale de 5 ans.

- Les malis techniques sont constatés à la suite d'une fusion ou d'une Transmission Universelle de Patrimoine et correspondent à l'écart négatif entre l'actif net reçu et la valeur nette comptable des titres de la société absorbée inscrite à l'actif du bilan de Compagnie IBM France. Ils sont, le cas échéant, corrigés du gain d'impôt dégagé lors de l'imputation des déficits reportables transmis par la société absorbée.

Les malis techniques, dont la durée d'exploitation est limitée, sont amortis sur cette durée ou sur 10 ans si la durée d'exploitation ne peut être estimée de manière fiable.

Ils font également l'objet d'un test de perte de valeur à chaque clôture annuelle. Une perte de valeur est constatée lorsque le résultat annuel de l'activité à laquelle ils se rattachent devient durablement inférieur à leur valeur nette comptable.

- Les logiciels, inscrits au bilan pour leur prix de revient, sont principalement amortis l'année de leur acquisition.

3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Aucun frais financier n'est immobilisé.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées et sont considérés comme correspondant aux amortissements économiques.

Les durées moyennes d'amortissement pratiquées sont les suivantes par grande catégorie de biens :

Bâtiments	10 à 50 ans
Matériels, équipements et mobilier	1 à 15 ans
Matériels informatiques	3 à 5 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2007, un amortissement dérogatoire est comptabilisé conformément aux dispositions fiscales en vigueur. Il correspond à l'écart entre les amortissements fiscaux et les amortissements économiques définis ci-dessus.

En complément des amortissements pratiqués, des provisions pour obsolescence sont constituées sur le matériel de location et sur les biens d'équipement lorsqu'un risque d'obsolescence devient probable.

Des provisions pour dépréciation exceptionnelle d'équipements sont constituées pour ramener la valeur nette comptable des immobilisations concernées à leur valeur de réalisation, lorsqu'une cession ou un ferrailage est envisagé.

3.4 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition, majoré, le cas échéant, des frais annexes engendrés lors des acquisitions.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est durablement inférieure à la valeur d'acquisition.

Les méthodes d'évaluation sont fonction des caractéristiques des titres de participation, de leur rentabilité et de leurs perspectives d'avenir. La valeur actuelle est d'abord déterminée sur la base de la quote-part d'actif net comptable de l'entité détenue ; si cette quote-part est inférieure à la valeur comptable de la participation, la valeur actuelle est alors estimée sur la base des perspectives futures.

3.5 Stocks et encours

Les stocks sont évalués selon les méthodes du coût complet de fabrication valorisé au coût moyen pondéré.

Les stocks obsolètes ou à rotation lente font l'objet de provisions pour dépréciation, en fonction des écoulements constatés et prévisionnels.

Les encours correspondent à des frais de démarrage et de transformation liés aux contrats de prestations de services informatiques. Ils sont évalués au coût de revient et repris par le compte de résultat sur les durées restantes des contrats, ou sur une durée plus courte, en fonction des perspectives attendues.

3.6 Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale.

3.6.1 Provision clients

Une provision pour dépréciation est constatée dès qu'apparaît une perte probable concernant des créances certaines dans leur principe, mais dont le recouvrement serait incertain.

Champs d'application

Toutes les créances clients sont concernées, pour leur montant hors taxes, à l'exclusion :

- des litiges et avoirs à émettre, qui font l'objet de provisions spécifiques,
- des créances considérées comme ne présentant aucun risque (administrations, clients notoirement solvables et clients pour lesquels il existe un espoir sérieux de règlement).

Principe général

Les créances prises pour leur montant hors taxes sont analysées selon plusieurs critères de risques :

- Contentieux

Les dossiers sont provisionnés séparément après analyse.

- Créances supérieures à un an (hors litiges)

Les créances sont provisionnées sur la base d'un pourcentage statistique revu annuellement.

- Provision pour risques futurs

Une provision statistique a pour objet de couvrir les défaillances futures sans attendre les premiers signes d'alerte ou incidents de paiement. Cette provision est basée sur l'expérience passée et est revue annuellement.

Activité de location

Le risque relatif à ces créances est désormais couvert par IBM France Financement.

3.6.2 Activité commissionnaire logiciels

Dans le cadre du contrat de commissionnaire entre IBM France (le commissionnaire) et IBM Ireland Product Distribution Limited (le commettant ci-après dénommé IBM PDL) qui porte sur la distribution de certains logiciels, les clients sont facturés par IBM France. Cette facturation est comptabilisée pour son montant total en chiffre d'affaires avec comme contrepartie le poste « Clients ». Compte tenu des relations entre le commissionnaire et le commettant, les transactions sont ensuite reclassées du poste « Clients » vers le compte du « Commettant » qui reflète l'ensemble des opérations entre IBM France et IBM PDL, y compris les transactions achats-fournisseurs liées. Le solde de ce compte « Commettant » étant par nature débiteur, il est présenté à l'actif du bilan sur la ligne « Autres débiteurs ».

3.7 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la société.

Elles peuvent comprendre notamment des provisions destinées à faire face à des risques commerciaux (coût estimé des dépenses de garantie, « pertes à terminaison » sur certains contrats long terme) et des coûts liés au personnel (coût de restructuration, avantages postérieurs à l'emploi qui couvrent les engagements en matière de préretraite, compléments de retraite et indemnités assimilées).

3.8 Opérations en devises

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction ou au cours de la couverture de change mise en place, le cas échéant. Les actifs et passifs exprimés en devises sont convertis au cours de clôture ou au cours de la couverture qui leur est éventuellement affectée. L'écart de conversion actif éventuel fait l'objet d'une provision pour risques et charges.

3.9 Engagements d'indemnités de fin de carrière

Les engagements de retraite sont externalisés à des compagnies d'assurance qui gèrent les actifs nés des versements d'IBM France dans des fonds dédiés. Les indemnités dues aux salariés lors de leur départ à la retraite sont prises en charge par ces compagnies d'assurance.

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013, modifiée le 5 novembre 2021, IBM France a décidé de continuer à appliquer la méthode consistant à étaler les engagements de retraite de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés.

Lorsque les actifs de couverture sont supérieurs aux engagements déterminés par le cabinet actuair expert d'IBM France (régimes excédentaires surfinancés), conformément à la recommandation 1.23 de l'Ordre des Experts Comptables, l'excédent est comptabilisé en charges constatées d'avance dans la limite de la somme des deux éléments suivants :

- somme des pertes actuarielles et des coûts de services passés non encore comptabilisés, et
- valeur actualisée de tout avantage économique du régime disponible sous la forme de remboursements par le fonds de couverture ou sous la forme d'une diminution des cotisations futures à ce fonds.

Lorsque les engagements sont supérieurs aux actifs de couverture, la différence est enregistrée en provisions pour risques et charges.

3.10 Impôt sur les résultats et impôts différés

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible corrigé des impositions différées. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporaires existant entre la valeur comptable des actifs ou des passifs et leur valeur fiscale avec application du report variable.

Les impôts différés sont évalués en utilisant le taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur à la clôture et qui seront applicables lorsque les différences temporaires se résorberont.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Le régime français d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule IBM France reste redevable.

3.11 Chiffre d'affaires

Les ventes sont comptabilisées, sauf clauses particulières, à l'expédition du matériel. Les cessions de matériel préalablement loué sont également prises en compte dans le chiffre d'affaires.

Les revenus de locations sont enregistrés dans le mois où les loyers sont acquis.

Les concessions de droits d'utilisation de logiciels donnent généralement lieu à enregistrement du revenu sur le mois de l'expédition.

Les revenus des services récurrents sont comptabilisés sur le mois de réalisation de la prestation sur la base contractuelle.

Les revenus des services liés à des frais de démarrage et de transformation, non dissociables des services récurrents, sont étalés sur la durée du contrat et reconnus en ligne avec la prestation réalisée. La méthode retenue pour comptabiliser les contrats de services liés à des frais de démarrage et de transformation, dissociables des services récurrents, est celle de l'avancement des travaux.

Les facturations de prestations de services auprès des sociétés liées sont comptabilisées en autres produits.

3.12 Présentation comptable des opérations liées aux plans de restructuration

Les provisions constituées à l'origine pour le paiement des indemnités versées aux salariés dans le cadre de plans de restructuration sont inscrites en résultat exceptionnel. Les paiements aux salariés comptabilisés dans un premier temps en charges d'exploitation sont ensuite transférés en charges exceptionnelles par un compte de transferts de charges.

Cette comptabilisation aboutit à l'absence d'impact sur les résultats d'exploitation et exceptionnel, la reprise exceptionnelle liée à l'utilisation de la provision pour restructuration venant compenser la charge transférée.

4 – Notes sur le bilan

4.1 Etat de l'actif immobilisé

Tableau de variation de l'actif immobilisé en valeurs brutes :

(En millions d'euros)	Valeurs au 31.12.20	Acquisitions	Cessions - Transferts	Valeurs au 31.12.21
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds commercial et mali techniques (1) (2)	152.4	0.0	0.0	152.4
Logiciels et brevets	6.1	0.7	-1.2	5.6
TOTAL	158.5	0.7	-1.2	158.0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains et aménagements	0.8	0.0	-0.7	0.1
Constructions et équipements	77.4	2.0	-77.2	2.2
Installations techniques, matériel et outillage	2.7	0.0	-2.7	0.0
Autres immobilisations corporelles	920.1	57.5	-627.0	350.6
Immobilisations en cours	16.0	2.6	-11.3	7.3
TOTAL	1 017.0	62.1	-718.9	360.2
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	512.4	196.6	-220.9	488.1
Autres titres immobilisés	0.1	0.0	0.0	0.1
Créances rattachées aux participations	5.5	0.0	0.0	5.5
Prêts et autres immobilisations financières	3.4	14.0	-4.0	13.4
TOTAL	521.4	210.6	-224.9	507.1

(1) les fonds de commerce sont principalement liés aux acquisitions suivantes : Sequent (25.3 millions d'euros), Schlumberger Business Continuity Services (4.6 millions d'euros), Candle (2.6 millions d'euros), Unica (2.3 millions d'euros) et Informix (2.1 millions d'euros).

(2) les mali techniques sont principalement liés aux acquisitions suivantes : Princeton Softech France (24.1 millions d'euros), Cognos France (22.7 millions d'euros), Ilog (13.9 millions d'euros), Télélogic France (12.6 millions d'euros) et Datamirror France (7.4 millions d'euros).

4.2 Etat des amortissements et provisions

(En millions d'euros)	Valeurs au 31.12.20	Dotations	Reprises - Transferts	Valeurs au 31.12.21
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds commercial et mali techniques	101.3	10.1	0.0	111.4
Logiciels et brevets	6.0	0.8	-1.2	5.6
TOTAL	107.3	11.0	-1.2	117.0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains et aménagements	0.2	0.0	-0.2	0.0
Constructions et équipements	49.1	1.9	-50.3	0.7
Installations techniques, matériel et outillage	2.8	0.0	-2.7	0.1
Autres immobilisations corporelles	616.4	86.5	-463.7	239.2
TOTAL	668.5	88.4	-516.9	240.0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	47.1	13.4	0.0	60.5
Autres titres immobilisés	0.1	0.0	0.0	0.1
Créances rattachées aux participations	3.3	0.0	-0.4	2.9
TOTAL	50.5	13.4	-0.4	63.5

4.3 Stocks et encours

(En millions d'euros)	2021	2020
Matières premières et fournitures	1.1	1.1
Encours de production	5.9	43.1
Marchandises	0.1	9.1
Provisions pour dépréciation	-0.8	-0.8
TOTAL	6.3	52.5

4.4 Etat des créances

(En millions d'euros)	Brut 31.12.21	Dont à moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Provision pour dépréciation	Net au 31.12.21	Net au 31.12.20
Créances financières rattachées aux participations	5.5	4.0	1.5	0.0	-2.9	2.6	2.1
Prêts et autres immobilisations financières	13.4	0.1	13.3	0.0	0.0	13.4	3.3
Clients et effets à recevoir	193.5	193.5	0.0	0.0	-6.1	187.4	213.6
Autres débiteurs (1)	1 215.3	1 215.3	0.0	0.0	-0.3	1 214.9	1 702.9
Charges constatées d'avance	190.0	70.4	119.6	0.0	0.0	190.0	164.5
Impôts différés (2)	94.4	49.6	44.8	0.0	0.0	94.4	118.4
Ecart de conversion	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
TOTAL	1 712.1	1 532.9	179.2	0.0	-9.3	1 702.7	2 204.8

(1) dont conventions de trésorerie, opérations réalisées entre sociétés du groupe, pour un montant de 1 100.6 millions d'euros. Au 31 décembre 2020, ces opérations s'élevaient à 1 573.4 millions d'euros.

(2) les impôts différés portent uniquement sur les différences temporaires, en approche bilantielle, issues des différences entre résultat comptable et résultat fiscal (principalement des provisions pour risques et charges ou des charges à payer dont la déductibilité fiscale est différée).

4.5 Capitaux propres

Le capital social s'élève, au 31 décembre 2021, à 663 779 731 euros divisé en 26 236 353 actions de 25.30 euros de nominal.

L'évolution des capitaux propres sur le dernier exercice se décompose ainsi :

(En millions d'euros)	Capital	Primes	Autres	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2020	663.3	13.3	1 029.8	1 706.3
Augmentation de capital	0.5			0.5
Distribution exceptionnelle de réserves			-419.3	-419.3
Apport de titres			-196.5	-196.5
Amortissements dérogatoires			-35.9	-35.9
Résultat 2021			60.3	60.3
Prime d'émission		1.8		1.8
Capitaux propres au 31 décembre 2021	663.8	15.1	438.3	1 117.2

4.6 Provisions pour risques et charges

(En millions d'euros)	Valeurs au 31.12.20	Dotations / transferts	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Valeurs au 31.12.21
Provisions spécifiques (1) (2)	32.1	5.3	-7.8	0.0	29.6
Provisions pour restructuration	241.2	0.0	-117.8	0.0	123.4
Provisions pour retraites	85.4	16.3	-35.2	0.0	66.5
Provisions pour avoirs à émettre	4.0	2.4	-2.6	0.0	3.8
Provisions pour garanties	0.1	0.0	-0.1	0.0	0.0
Provisions pour traitement des déchets professionnels	0.8	0.0	-0.2	0.0	0.6
Autres provisions	0.2	0.0	-0.2	0.0	0.0
TOTAL	363.8	24.0	-163.9	0.0	223.9

(1) dont provision pour coûts futurs liés aux attributions d'actions gratuites pour un montant au 31 décembre 2021 de 11.3 millions d'euros, contre 15.5 millions d'euros au 31 décembre 2020.

(2) dont provision pour risques liée à la participation anciennement détenue dans Altis Semiconductor d'un montant de 2 millions d'euros au 31 décembre 2021, sans changement par rapport au 31 décembre 2020.

4.7 Emprunts et dettes financières

(En millions d'euros)	Montant au 31.12.21	Dont à moins d' 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Montant au 31.12.20
Emprunts auprès de sociétés du groupe	390.3	150.1	233.1	7.1	354.2
TOTAL	390.3	150.1	233.1	7.1	354.2

4.8 Etat des dettes

(En millions d'euros)	Montant au 31.12.21	Dont à moins d' 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Montant au 31.12.20
Fournisseurs	186.2	186.2	0.0	0.0	222.0
Dettes fiscales et sociales	127.5	127.5	0.0	0.0	181.9
Autres créiteurs (1)	132.8	107.0	25.8	0.0	123.0
Produits constatés d'avance (2)	122.8	77.7	42.0	3.1	206.9
Impôts différés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ecart de conversion	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
TOTAL	569.3	498.4	67.7	3.1	733.8

(1) dont au 31 décembre 2021 dettes envers IBM Ireland Products Distribution Ltd. dans le cadre du contrat commissionnaire pour 50.1 millions d'euros et dettes envers IBM Interactive dans le cadre de la convention d'intégration fiscale pour 34.6 millions d'euros

(2) dont majoritairement des facturations d'avance de services et de location.

5 – Notes sur le compte de résultat

5.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total d'IBM France s'élève en 2021 à 1 795.4 millions d'euros, comparé à 2 068.3 millions d'euros en 2020.

Sa ventilation par zone géographique et son évolution par nature se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	2021	2021	2021	2020	2020	2020
	Intérieur	Export	Total	Intérieur	Export	Total
Matériels	91.7	15.1	106.8	167.5	51.7	219.2
Logiciels	592.6	0.0	592.6	631.2	0.0	631.2
Entretien	139.7	0.0	139.7	135.9	0.0	135.9
Services	720.7	0.0	720.7	928.0	0.0	928.0
Locations	175.4	0.0	175.4	154.0	0.0	154.0
TOTAL	1 720.1	15.1	1 735.1	2 016.6	51.7	2 068.3

5.2 Autres produits

Les autres produits sont constitués principalement des facturations de services divers vers les entreprises liées et les filiales. Ils s'élèvent à 362.4 millions d'euros en 2021 contre 405.1 millions d'euros en 2020.

5.3 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 2 203.8 millions d'euros au 31 décembre 2021, à comparer à 2 455.5 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Les charges relatives aux attributions d'actions gratuites sont présentées dans les charges de personnel. La facturation par IBM World Trade à IBM France d'actions gratuites, dont bénéficient certains salariés, s'élève à 9.1 millions d'euros en 2021, à comparer à 9.5 millions d'euros en 2020.

5.4 Résultat financier

(En millions d'euros)	2021	2020
Net des intérêts sur prêts et emprunts	-25.4	-24.2
Variation provisions sur titres, créances et prêts	-13.0	-3.5
Dividendes (1)	33.2	1.6
Autres	0.1	0.0
TOTAL	-5.1	-26.1

(1) en 2021, dividendes IBM Belgium pour 31.6 millions d'euros et dividendes IBM Maroc pour 1.6 millions d'euros ; en 2020, dividendes IBM Maroc pour 1.3 millions d'euros et dividendes et dividendes IBM Application & Technologies pour 0.3 million d'euros.

5.5 Résultat exceptionnel

(En millions d'euros)	Produits	Charges	Net	
			2021	2020
Opérations sur titres de participation	14.0	-2.5	11.5	0.0
Coût des programmes et des mesures de restructuration (1)	117.8	-179.4	-61.5	-270.4
Plus ou moins value de cession d'immobilisations corporelles	1.9	-9.5	-7.5	-36.7
Variation des provisions réglementées	43.7	-7.7	35.9	-2.4
Plus ou moins value de cession de branches d'activité	429.8	-445.4	-15.6	0.0
Autres	1.8	-0.7	1.1	-32.2
TOTAL	609.1	-645.2	-36.1	-341.7

(1) en 2021, charge additionnelle relative au plan de sauvegarde de l'emploi (cf. § 2.1)

5.6 Impôt sur les bénéfices

Ventilation entre impôt différé et impôt exigible :

(En millions d'euros)	2021	2020
Impôt exigible	0.0	13.8
Impôt différé	-19.4	66.5
TOTAL	-19.5	80.3

Ventilation entre impôt sur le résultat courant et impôt sur le résultat exceptionnel :

(En millions d'euros)	2021	2020
Impôt sur le résultat courant	-44.1	-28.8
Impôt sur le résultat exceptionnel	24.6	109.1
TOTAL	-19.5	80.3
Taux d'imposition	28.41%	32.02%

Preuve d'impôt :

(En millions d'euros)	2021	2020
Résultat comptable avant impôt	79.8	-263.5
Charge d'impôt théorique au taux de 28.41%	-22.7	84.4
Impact d'impôt sur les différences permanentes	15.6	-5.8
Impact des changements de taux (1)	-6.5	-7.2
Autres (2)	-5.9	8.9
Charge d'impôt effective	-19.5	80.3

(1) en 2017, la loi de finances pour 2018, puis en 2019, la loi de finances pour 2020 baissent le taux d'impôt sur les sociétés de façon progressive en fonction de la taille des entreprises et du plafond de bénéfices réalisés, pour atteindre un taux de droit commun de 25% pour l'ensemble des entreprises à compter de 2022.

Les impacts de cette baisse ont été appliqués sur les bases d'impôt différé dont le dénouement est prévu à partir de l'année 2022.

(2) dont crédit d'impôt recherche de 7.8 millions d'euros en 2021, contre 12 millions d'euros en 2020.

6 – Autres informations

6.1 Effectifs

Le nombre moyen de personnes employées par IBM France se ventile de la façon suivante :

	2021	2020
Cadres	4 240	4 614
Maîtrises et assimilés	166	171
Employés	168	140
TOTAL (1)	4 574	4 925
Intérimaires (équivalent temps plein annuel)	3	2

(1) ce chiffre ne comprend pas les détachés d'IBM France en dehors du territoire métropolitain.

6.2 Engagements d'indemnités de fin de carrière

Il n'y a pas eu de versement complémentaire par IBM France au cours de l'exercice et, à ce jour, les engagements déterminés par le cabinet actuariaire expert d'IBM France sont supérieurs aux actifs de couverture.

L'impact lié aux changements d'hypothèses actuarielles plafonné à la variation de la valeur excédentaire des fonds de couverture est constaté immédiatement en résultat de l'exercice (soit une charge de 18.6 millions d'euros au titre de 2021, à comparer à une charge de 8.2 millions d'euros pour 2020).

Données chiffrées et hypothèses retenues :

- Engagement :

Valeur des engagements actualisés au 31 décembre 2021 : 160.8 millions d'euros.

Ces données sont issues du dernier rapport disponible de l'actuaire Willis Towers Watson, estimées au 31 décembre 2021 et basées sur les effectifs au 30 septembre 2021.

Depuis l'exercice 2011, conformément à la politique du groupe IBM Corporation, IBM France a adopté le taux d'actualisation RateLink du groupe IBM en France, tel que déterminé par Willis Towers Watson. En 2021, le taux d'actualisation s'élève à 0.8% ; la durée est de 9.8 ans.

- Actifs :

Valeur des actifs au 31 décembre 2021 : 99 millions d'euros.

Taux de rendement moyen à long terme : 4.00%.

6.3 Engagements financiers

Cautions et garanties

(En millions d'euros)	2021	2020
Engagements donnés : avals et cautions	10.9	9.2
Engagements reçus : avals et cautions	0.0	0.0

Les cautions et garanties sont composées d'engagements donnés par des banques pour garantir un créancier d'IBM France ou de ses filiales (principalement les bailleurs) contre l'éventuelle défaillance d'IBM France ou de ses filiales à l'arrivée du terme.

IBM France se porte garante des pertes des sociétés dont la forme juridique est une société en nom collectif et dans lesquelles elle est associée. Le montant des engagements est à ce titre nul à la clôture.

Il n'y a pas d'engagement financier concernant la Présidente.

Engagements sur opérations de couverture de change

Afin de se couvrir contre les fluctuations du taux de change Euros/Dollars pour ses achats faits en dollars US, IBM France a mis en place un système de couverture basé sur un instrument dérivé (Double Average Rate Forward) conclu avec IBM WTC Finance LLC, filiale d'IBM Corporation. Cet instrument de couverture a pour contrepartie effective un flux réel futur : l'achat effectif libellé en dollars.

Les montants couverts chaque mois sont évalués sur la base d'une prévision pouvant aller jusqu'à 24 mois des besoins en dollars. Les achats pris en compte sont ceux réalisés auprès des compagnies associées et des fournisseurs extérieurs. A chaque échéance, seul sera échangé le différentiel de taux entre le taux fixé à la date de l'opération de couverture et le taux au jour de la liquidation du contrat pour le montant couvert à l'origine.

En accord avec les principes comptables français, les gains et pertes de couverture latents n'ont pas d'impact dans les états financiers.

A la clôture 2021, les positions ouvertes étaient les suivantes :

Date de maturité	Montants couverts (en millions de dollars)	Gains ou pertes latents au 31/12/2021 (en millions d'euros)
28/01/2022	18	1.1
25/02/2022	9	0.3
30/03/2022	14	0.8
29/04/2022	18	1.0
31/05/2022	10	0.6
29/06/2022	20	0.7
28/07/2022	22	0.7
31/08/2022	3	0.1
29/09/2022	9	0.2
28/10/2022	11	0.0
29/11/2022	12	0.0
Total	146	5.5

Le dénouement de ces positions en 2021 a eu un impact négatif sur le compte de résultat de 3.1 millions d'euros. En 2020, un impact négatif de 1 million d'euros avait été dégagé. Le total des montants couverts fin 2020 était de 149 millions de dollars.

6.4 Rémunération des Organes de direction

Aucune rémunération n'a été perçue, au titre de 2021, par la Présidente dans le cadre de l'exercice de son mandat.

6.5 Intégration fiscale

IBM France a opté pour l'intégration fiscale pour une période de 5 années tacitement reconductible. Le groupe intégré comprend Compagnie IBM France, IBM Interactive et IBM Services Center.

La société intégrée calcule et verse son impôt à la société tête de groupe selon les règles de droit commun telles qu'elles s'appliqueraient en l'absence d'intégration.

Les conventions d'intégration fiscale prévoient que IBM France, IBM Interactive et IBM Services Center arrêteront d'un commun accord les modalités financières des conséquences de la sortie du périmètre de l'une d'entre elles.

6.6 Honoraires des commissaires aux comptes

Au cours de l'exercice 2021, les charges relatives aux honoraires des commissaires aux comptes se sont élevées à 0.7 million d'euros, relatifs à l'audit légal des comptes.

6.7 Contrôles fiscaux

La société a reçu deux propositions de rectification fiscale au titre des exercices 2017 et 2018, respectivement en juin 2021 et décembre 2021, dont une partie des motifs est contestée.

Les contrôles sont toujours en cours au titre des exercices 2019 et 2020.

7 – Filiales et participations

Autres filiales et participations détenues directement par IBM France

(en millions d'euros)	Capital	Autres capitaux propres	Participation (%)	Résultat de l'exercice	Valeur d'inventaire nette des titres	Valeur d'inventaire brute des titres	Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Dividendes encaissés
IBM Interactive SAS	1.6	61.3	100.00	7.1	8.1	8.1	0.0	0.0	139.0	0.0
Offres Innovantes de Services	0.1	0.9	51.00	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	10.9	0.0
Total participations dans sociétés françaises de 50% ou plus	1.7	62.2		7.4	8.1	8.1	0.0	0.0	149.9	0.0
TWS SA	0.0	1.5	23.00	0.0	0.0	0.0	NC	NC	0.4	0.0
Total participations dans sociétés françaises de 20% à 50%	0.0	1.5		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4	0.0
Efficacity (*)	0.5	0.3	7.29	0.1	0.0	0.0	NC	NC	2.4	0.0
GIJ Ile de France (*)	1.0	0.1	0.57	0.0	0.0	0.0	NC	NC	0.0	0.0
Total participations dans sociétés françaises -20%	1.6	0.3		0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	2.4	0.0
IBM Belgium (*)	132.0	16.5	77.79	8.7	418.3	418.3	0.0	0.0	643.9	-31.6
IBM Tunisie	0.6	-0.1	99.98	0.6	0.0	5.8	0.0	0.0	3.8	0.0
IBM Maroc	0.2	0.0	51.00	2.1	1.2	18.2	0.0	0.0	40.9	-1.6
IBM A&T	4.4	-3.4	99.99	0.7	0.0	37.2	0.0	0.0	10.8	0.0
Total participations dans sociétés étrangères +50%	137.2	13.1		12.0	419.4	479.5	0.0	0.0	699.4	-33.2
RTO Technologies Inc	NC	NC	12.50	NC	0.0	0.4	NC	NC	NC	NC
Total participations dans sociétés étrangères -20%	NC	NC		NC	0.0	0.4	NC	NC	NC	NC
TOTAL	140.4	77.1		19.6	427.6	488.1	0.0	0.0	852.1	-33.2

(*) Chiffres de 2020

8 – Evénements post-clôture

Aucun évènement significatif, susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, n'est intervenu entre le 1^{er} janvier 2022 et la date d'arrêté des comptes soumis à l'approbation de l'Associé unique le 30 mars 2022.

Par décisions en date du 21 mars 2022, la Société a procédé à une augmentation de capital par voie d'apport en nature d'un montant nominal de 10 221.20 euros par l'émission de 404 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 25.30 euros assortie d'une prime d'apport totale de 26 578.80 euros soit un prix de souscription total de 36 800 euros, en rémunération de l'apport en nature par IBM International Group B.V. à la Société, de l'intégralité du capital et des droits de vote de la société SoftLayer Technologies France SAS.